

Paris, le 04 JAN. 2021

3 avenue Victoria
75184 PARIS Cedex 04
Secrétariat : 01 40 27 30 00
Télécopie : 01 40 27 30 11
secretariat.dg.sap@aphp.fr

N/Réf : 2021-4

Madame Emmanuelle Cortot-Boucher
Agence de la Biomédecine
1 avenue du Stade-de-France
93212 Saint-Denis La Plaine Cedex

LE DIRECTEUR GENERAL



Madame la Directrice Générale,

Par courrier en date du 1^{er} juillet 2019, la directrice du Groupe Hospitalier Universitaire AP-HP Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor vous informait de la décision de ne plus pratiquer de nouvelle transplantation cardiaque dans l'attente des conclusions d'une analyse qui devait être menée lors d'une revue de morbidité et de mortalité (RMM) suite au constat du décès de cinq patients transplantés cardiaques entre le 6 février et le 1^{er} juin 2019.

Par courrier en date du 25 novembre 2019, après que ces analyses ont eu lieu, la directrice du groupe hospitalier vous informait de la décision de reprendre l'activité de greffe.

Cette décision était notamment prise eu égard à la mise en place d'un projet transversal de Transplantation Cardiaque pour un partage d'expérience et d'expertise entre l'hôpital Henri-Mondor et l'hôpital Pitié-Salpêtrière.

Entre novembre 2019 et novembre 2020, à l'issue d'une année certes particulière pour cause de crise COVID, les équipes de Mondor ont réalisé une unique greffe cardiaque.

C'est dans ce contexte que les équipes des deux groupes hospitaliers ont poursuivi les réflexions pour développer un projet transversal bi site (Mondor/Pitié-Salpêtrière).


Ces travaux en cours amènent à une première décision de regrouper les greffes cardiaques sur le site de Pitié-Salpêtrière. Cette décision est conforme aux critères de qualité et de sécurité des soins pour ces patients et garante de la pérennité de l'offre de soin pour les bassins de population du sud de l'Ile-de-France. Elle est également un gage de sécurité pour l'ensemble des équipes impliquées dans la chaîne de soin pour les patients transplantés.

En lien avec l'ABM, les équipes de médicales et chirurgicales des deux groupes hospitaliers proposeront donc en janvier un dispositif global autour d'une liste d'attente unique.

Il ne sera donc plus pratiqué de greffe cardiaque sur le site de Mondor

Edith Benmansour, directrice du groupe hospitalier AP-HP Mondor et François Crémieux, directeur général adjoint de l'AP-HP restent bien sûr à la disposition de vos services.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de ma considération distinguée.



Martin Hirsch

Copie à :

Edith Benmansour, directrice des hôpitaux universitaires Henri Mondor
Pr Pascal Desgranges, directeur médical du DMU CARE
Pr Thierry Folliguet, chef de service de chirurgie cardiaque, GH Mondor
Pr Bertrand Godeau, Président de la CMEL du GH Mondor
Pr Pascal Leprince, chef de service de chirurgie cardiaque, Pitié-Salpêtrière
Pr Bruno Riou, doyen de la faculté de médecine Sorbonne Université
Aurélien Rousseau, Directeur Général ARS IDF
Pr Rémi Salomon, Président de la CME AP-HP
Pr Thomas Similowski, Président de la CMEL du GH Sorbonne Université
Pr Pierre Wolkenstein, doyen de la faculté de santé Université Paris Est Créteil
Christine Welty, directrice du groupe hospitalier AP-HP Sorbonne université